

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 7

Artikel: Rassemblement de troupes cantonal de Berne et Soleure : près Büren, du 22 août au 6 septembre 1865
Autor: Charrière, G. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 7. Lausanne, le 5 Avril 1866. XI^e Année.

SOMMAIRE. — Rassemblement de troupes cantonal de Berne et Soleure près Büren, du 26 août au 6 septembre 1865 (*avec une carte*).
— Etudes tactiques pour l'instruction dans les camps, *par le général Ambert*. (Fin.) — Nécrologie. *Colonels Corboz et Borel*. — Actes officiels.

RASSEMBLEMENT DE TROUPES CANTONAL DE BERNE ET SOLEURE PRÈS BÜREN, DU 26 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 1865.

Quoique le rassemblement de troupes cantonal, qui a eu lieu l'année dernière dans les environs de Büren, n'ait offert qu'un intérêt secondaire à notre public militaire, dont l'attention s'était plus spécialement dirigée sur les grandes manœuvres fédérales qui furent exécutées, vers la même époque, dans le nord de la Suisse, nous croyons cependant devoir lui consacrer ici quelques pages, car, dans cette circonstance, les cantons de Berne et de Soleure ont su tirer parti les premiers de ressources assez restreintes, et procurer à leurs troupes une bonne instruction pratique, tout en restant dans les limites de temps et surtout de budget affectées à un cours de répétition ordinaire.

A cet effet, Berne désigna trois bataillons, Soleure un quatrième. Voulant, de son côté, faciliter cet essai et répondre au vœu des deux gouvernements, le département militaire fédéral consentit volontiers à fixer à la même époque les cours de répétition ordinaires que devaient suivre deux compagnies d'artillerie de réserve et une compagnie de cavalerie, et placer ces trois compagnies, pendant la durée des manœuvres de campagne, sous les ordres de M. le commandant en chef du rassemblement cantonal.

L'infanterie fut répartie en deux brigades, chacune à deux bataillons, et chacun de ces derniers divisé en deux demi-bataillons; les deux batteries formèrent une brigade d'artillerie, et, avec la compagnie de

cavalerie, l'on obtint ainsi une division d'école. La Confédération se chargea de la solde des armes spéciales et de celle de leur état-major. Berne nomma l'état-major de la division, celui de l'une des brigades, et prit à sa charge leur solde, ainsi que celle des trois bataillons bernois. Soleure nomma l'état-major de l'autre brigade et pourvut à sa solde, ainsi qu'à celle du quatrième bataillon. Les dommages causés aux cultures par l'artillerie et la cavalerie devaient être payés par la Confédération, ceux causés par l'infanterie être à la charge des deux cantons. Les environs de Büren furent désignés comme le lieu de rassemblement des troupes, la plaine dite *Lengnauer Weite* offrant par son étendue un beau champ de manœuvre. Enfin le commandement en chef fut confié à M. le colonel fédéral Scherz.

La composition des états-majors et la répartition des troupes était la suivante :

Etat-major de division.

Commandant en chef :	Colonel fédéral Scherz.
Chef d'état-major :	Lieut.-colonel fédéral de Büren.
Adjudants :	Major fédéral Müller. Capitaine fédéral Marcuard. Capitaine aide-major Hofer.
Commissaire de la division :	Major Brévand (commissaire des guerres cantonal de Berne.)
Adjoint :	Lieutenant Hegg, remplacé à Büren par le lieutenant Friedli.
Médecin de division et médecin d'ambulance :	Docteur Jäggi.
Adjoint :	Docteur Gautschi.
Un détachement de guides :	Lieutenant Ketterer.

I^{re} brigade. Etat-major.

Commandant :	Lieut.-colonel Vigier von Steinbrugg (désigné par le département militaire de Soleure.)
Adjudants :	Major d'infanterie Bläsi. Lieutenant Hänggi.

Troupe.

Bataillon n° 37 (Berne).	Commandant Steinhäusli.
» n° 54 »	» Mauerhofer.

II^e brigade. Etat-major.

Commandant :	Lieutenant-colonel von Greyerz.
--------------	---------------------------------

Adjudants : Major d'infanterie Jäggi.
Capitaine aide-major Sahli.

Troupe.

Bataillon n° 72 (Soleure). Commandant Probst.
» n° 55 (Berne). » Renaud.

Brigade d'artillerie. Etat-major.

Commandant : Major fédéral Gaudy.
Adjutant : Capitaine fédéral Reinert.

Troupe.

Batterie de rés. n° 45 (Berne). Capitaine Rohr.
» n° 47 (Soleure). » Hammer.

Cavalerie.

Compagnie de dragons n° 21
(Berne). Capitaine Renfer.

On fixa comme suit le programme du rassemblement :

- 22 août. Réunion à Berne du commandant en chef et de son état-major.
- 23 » Réunion des autres officiers de l'état-major, et arrivée des cadres, ceux du bataillon n° 72 à Soleure, et ceux des bataillons n° 37, 54 et 55 à Berne.
- 24-28 » Cours préparatoire pour l'état-major et pour les cadres.
- 29-30 » Fin du cours préparatoire ; réunion des cadres avec la troupe de leurs bataillons ; marche et arrivée des bataillons dans leurs cantonnements.
- 31 août 3 sept. Séjour dans les cantonnements et réunion journalière de la division pour exercices.
- 3 sept. Arrivée des armes spéciales dans les cantonnements.
- 4 et 5 » Manœuvres de campagne avec bivouac.
- 6 » Fin du rassemblement et départ des troupes.
- 7 » Licenciement.

M. le colonel Scherz, M. le lieutenant-colonel de Büren et M. le capitaine Marcuard arrivèrent en conséquence à Berne le 22 août ; le lendemain se réunirent les autres officiers de l'état-major et, le même jour, entrèrent en caserne les cadres des quatre bataillons, savoir : ceux du bataillon n° 72 à Soleure, et ceux des bataillons bernois nos 37, 54 et 55 à Berne, pour y suivre un cours préparatoire.

Du 24 au 28 août, ces derniers, sous les ordres de leur instructeur en chef, placé lui-même sous le commandement supérieur de M. le colonel Scherz, reçurent une bonne instruction préliminaire. Les offi-

ciers répétèrent l'école de bataillon et celle de brigade et reçurent quelques notions de tactique appliquée aux manœuvres projetées ; les aides-majors et les quartiers-maîtres reçurent des leçons de comptabilité, et les officiers montés suivirent un petit cours d'équitation.

De leur côté, les sous-officiers répétèrent les exercices élémentaires, l'école du soldat, celle de peloton et de compagnie. On mit un soin tout particulier à leur enseigner le service intérieur appliqué aux cantonnements. Un après-midi fut consacré à l'école de brigade, avec des cordes, pour tous les cadres réunis ; enfin une excursion à Boltigen permit de répéter sur le terrain le service de sûreté.

Les officiers des états-majors participèrent à quelques-uns de ces exercices : le reste de leur temps fut consacré à des travaux de bureau, à reconnaître le terrain des manœuvres et les cantonnements. Le chef de l'état-major soumit au commandant en chef un projet de manœuvres que celui-ci approuva dans son ensemble. L'état-major fit dresser en outre une petite carte des environs de Büren, à l'échelle de la carte fédérale ; chaque officier de troupe en reçut un exemplaire. La dislocation des troupes fut fixée de la manière suivante :

Etat-major de division.

Quartier général : Büren.

I^{re} brigade.

Etat-major : Granges (Grenchen).

Bataillon n° 37 : ibidem.

» n° 54 : Lengnau :

II^e brigade.

Etat-major : Büren.

Bataillon n° 72 : Etat-major et 3 comp. Perles (Pieterlen).

1 » Meinisberg.

1 » Reiben.

» n° 55 : Etat-major et 3 comp. Arch.

1 » Rüti.

2 » Büren.

Brigade d'artillerie.

Etat-major : Schnottwyl.

Batterie n° 45 : ibidem.

» n° 47 : Diesbach et Dotzigen.

Cavalerie.

Compagnie de
dragons n° 21 : Granges.

La troupe devait être logée dans des locaux préparés à cet effet, recevoir de la paille pour sa couchée et toucher ses vivres en nature.

L'on fixa à 10 centimes par homme une retenue journalière destinée à fournir spécialement au soldat du café au lait pour son déjeuner. Le supplément pour sel et légumes fut porté de 7 à 10 centimes.

Chaque cantonnement devait avoir une chambre de malades ; un hôpital fut établi à Büren ; les malades en état d'être transportés devaient être évacués sur les hôpitaux de Berne et de Soleure. Un char de réquisition fut attaché à chaque bataillon.

(A suivre.)

ETUDES TACTIQUES POUR L'INSTRUCTION DANS LES CAMPS.

(Fin.)

ON FERA UN PLUS GRAND USAGE DE LA FORTIFICATION PASSAGÈRE.

« Les fortifications de campagne sont toujours utiles, jamais nuisibles, lorsqu'elles sont bien entendues.

» Les principes de la fortification de campagne ont besoin d'être perfectionnés ; cette partie de l'art de la guerre est susceptible de faire de grands progrès. » (NAPOLÉON.)

Dans la défensive, on cherchera plus que jamais à s'abriter, contre les feux meurtriers des armes rayées, au moyen d'ouvrages de fortification passagère, construits très rapidement.

On pourra même quelquefois être très heureux d'avoir de simples abris contre la mousqueterie.

IL Y AURA PLUS D'INTELLIGENCE DÉPENSÉE QU'AUTREFOIS.

Les manœuvres devenant plus que jamais les conséquences du terrain, nécessiteront chez tous les officiers une connaissance approfondie du champ de bataille et de la tactique.

Le théâtre de l'action s'est élargi dans tous les sens.

Turenne et Montecuculli embrassaient d'un regard toute leur armée. Le premier disait même qu'il ne voudrait pas se charger de commander à plus de 30,000 hommes. Le terrain et l'armée étaient alors assez limités pour que l'on pût obtenir de la précision dans les calculs et ne rien laisser au hasard.

Bonaparte, en 1796, débute avec une armée de 35,000 hommes ; il n'avait que 24,000 hommes à Marengo, puis 65,000 à Austerlitz. Ses manœuvres eussent-elles été aussi savantes, aussi décisives, s'il eût débuté par des centaines de mille hommes ?

Aujourd'hui, la machine est encore plus difficilement maniable. L'immensité du champ de bataille exigera des combinaisons extrê-